



ORGANIZAÇÃO MUNDIAL DE SAÚDE  
ESCRITÓRIO REGIONAL AFRICANO

COMITE REGIONAL DE L'AFRIQUE

AFR/RC51/13.1

30 août 2001

Cinquante et unième session  
Brazzaville, Congo, 27 août - 1er septembre 2001

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

## POUR UN SYSTEME DE SANTE PLUS PERFORMANT

### Projet de rapport de la table ronde No 1

#### INTRODUCTION

1. La table ronde sur "Pour un système de santé plus performant" s'est tenue sous la présidence de Madame le Dr Traoré Fatoumata, Ministre de la Santé du Mali. Le Dr Nil Ayite Coleman du Ghana a été élu rapporteur. Cette table ronde a bénéficié de l'appui du Professeur Joseph Wangombe en tant que facilitateur. Environ une soixantaine de participants dont plusieurs Ministres ont activement animé le débat. Une introduction liminaire a été faite par le Président de séance suivi d'un exposé du facilitateur.

#### QUESTIONS SOULEVEES

2. Par rapport à l'utilisation du cadre de l'OMS pour l'évaluation de la performance des systèmes de santé, les participants ont soulevé les points suivants :

- a) la nécessité d'une définition du système de santé adaptée au contexte et aux réalités du continent comme un préalable à toute tentative d'évaluation de la performance.
- b) La fiabilité des estimations qui ont été faites pour mesurer la performance des systèmes de santé tel que cela a été fait dans le rapport sur la situation de la santé dans le monde 2000 ainsi que la non implication des pays à l'exercice ont été mises en cause.
- c) La pertinence de l'intervalle pour mesurer la performance des systèmes de santé a été aussi soulevée. L'impact politique négatif du classement des pays en fonction de leur performance et de l'utilisation qui a été faite a préoccupé de nombreux participants.

3. Concernant ces aspects, les délégués ont insisté sur le fait que la mesure de la performance ne doit pas être considérée comme une fin en soi; les participants ont reconnu la pertinence du cadre et ont demandé à ce qu'on accorde de l'importance à la réalisation de l'exercice par les pays eux-mêmes. En outre, il a été demandé au Bureau régional de porter une attention particulière à la définition des systèmes de santé. Le renforcement des systèmes nationaux de santé a été évoqué comme un préalable essentiel à toute évaluation de la performance des systèmes de santé. Une articulation claire entre l'évaluation des systèmes de santé et la formulation des politiques et le développement des réformes doit demeurer au centre des préoccupations dans la Région.

### **PRESTATION DES SOINS**

4. Concernant la prestation de soins, l'accessibilité aussi bien géographique que financière dans un contexte de pauvreté a retenu l'attention des participants à la table ronde. Certaines situations particulières telles que le nomadisme des populations et leur impact sur la couverture sanitaire ont été évoqués.

5. La décentralisation des services de santé pour en faciliter l'accès a été l'un des sujets abordés. Les expériences des pays rapportés ont mis l'accent sur la nécessité de promouvoir une décentralisation simultanée dans les autres secteurs pour avoir un impact dans le secteur de la santé.

6. Ils ont en outre insisté sur l'importance que doit revêtir la médecine traditionnelle en tant que partie intégrante des systèmes de santé.

### **RESSOURCES HUMAINES**

7. Les ressources humaines sont apparues comme un dénominateur commun à l'ensemble des pays. Les questions telles que l'impact négatif des programmes d'ajustement structurel sur le recrutement du personnel, l'exode des cerveaux, la faible motivation, les difficultés d'affectation des agents de la santé dans des zones reculées des pays, les difficultés d'assurer une formation appropriée dans les pays qui n'ont pas des structures de formation ont retenu l'attention des participants.

8. Des solutions novatrices ont été expérimentées par certains pays. Cependant, les pays attendent un appui soutenu de la part de l'OMS dans ce domaine, en particulier pour faciliter les échanges, créer un cadre de coopération pour faciliter l'utilisation conjointe des institutions de formation par les pays.

9. La prochaine réunion entre la Banque mondiale, l'OMS et les institutions en charge de la formation devra être saisie pour attirer l'attention et proposer des solutions viables. En outre, les stratégies de lutte contre la pauvreté développées par les pays devront inscrire en priorité la question du développement des ressources.

### **FINANCEMENT DE LA SANTE**

10. A la faveur des programmes d'ajustement structurel, le recouvrement des coûts a été introduit et aujourd'hui, la paupérisation croissante, la limitation de l'utilisation des services du fait de l'obstacle financier ont amené à repenser la pertinence de la stratégie de recouvrement des coûts qui fait déjà suffisamment d'exclus. Des mécanismes de prépaiements ont été inaugurés par de nombreux pays. L'Organisation est sollicitée à fournir un appui technique pour le développement de ces formules.

11. Le seuil de financement nécessaire pour garantir des services de santé efficaces devrait être déterminé. Malgré l'engagement des Chefs d'Etat à accroître les budgets alloués à la santé, peu des pays ont pu atteindre le 15 %. Les participants se sont préoccupés de projets financés par les partenaires souvent par rapport à leurs priorités et ont souhaité une approche plus intégrée de l'action de tous les intervenants dans le domaine, en respectant les priorités des pays. Des expériences de fonds communs dans le cadre de l'Approche sectorielle ont été rapportées par certains pays. Ces approches peuvent être explorées dans le cadre des réformes du secteur de la santé.

### **ADMINISTRATION GENERALE**

12. Le rôle des Ministères de la Santé en tant que responsables de la formulation des politiques, du suivi, de la mise en oeuvre de cette politique et de la coordination des acteurs y compris les partenaires extérieurs et les ONG a été souligné par les participants. L'approche multisectorielle a été considérée comme celle permettant aux systèmes de santé de maximiser ces résultats sur la santé des populations.

## CONCLUSION

13. Les participants ont reconnu unanimement l'importance des systèmes de santé en tant que levier de développement et domaine d'investissement privilégiés pour les États. Les pays se sont engagés à entreprendre des actions qui doivent permettre de renforcer leur système de santé et un appui de l'OMS a été sollicité.